

Le SMAD des Combrailles en quelques mots :

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (SMADC) regroupe et fédère les 99 communes du territoire ce qui représente environ 48 000 habitants.

Il intervient dans de multiples domaines : développement économique, agricole, urbanisme, culture, santé, tourisme, informatique, etc...

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles exerce au titre de ses compétences obligatoires la **compétence tourisme**.

C'est dans ce cadre-là que le SMADC :

- **Porte la stratégie de développement touristique** (feuille de route du développement touristique de 2023 à 2027),
- **Impulse et accompagne les projets d'aménagement touristique** (itinéraires de randonnées, aménagement de belvédères, développement des plans d'eau, structuration de l'offre de VTT,...),
- **Accompagne les porteurs de projets** (publics et privés) en ingénierie et en recherche de financement.

Pour mener à bien les actions de promotion et de communication touristique, le SMADC a créé au 1er Janvier 2010 l'Office de Tourisme des Combrailles, sous forme d'EPIC.



Main dans la main le SMADC et l'OTC travaillent pour le développement touristique et la promotion des Combrailles.

Quel accompagnement pour vous ?

Que vous soyez un acteur public ou privé, **le SMAD des Combrailles vous accompagne, en partenariat avec les Communautés de Communes, dans la création ou le développement de votre projet touristique.**

Recherche de financement, ingénierie, conseils pratiques, mise en relation avec d'autres interlocuteurs publics ou privés...

N'hésitez pas à faire appel à nos services.



Nous contacter : tourisme@combrailles.com - 04 73 82 85 08



www.combrailles.com



www.auvergne.org



www.tourisme-combrailles.fr